

P.A.C.A. Diagnostics

Diagnosics et Expertises du bâtiment

Amiante avant vente, location, travaux, démolition, Loi Carrez/Boutin, Electricité, DPE, Gaz, Plomb dans les peintures, Termites, Risques Naturels, mise en copropriété, évaluations

06 22 01 18 64 pacadiagnostics@gmail.com

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

N° : Valable jusqu'au : 02/06/2030 Type de bâtiment : Habitation (en maison individuelle) Année de construction : .. 1989 - 2000 Surface habitable : 349,73 m ² Adresse :	Date (visite) : 03/06/2020 Diagnostiqueur : . Certification : Signature : 
Propriétaire : Nom : Adresse :	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

Consommations annuelles par énergie

Obtenues par la méthode 3CL-DPE, version 1.3, estimées à l'immeuble / au logement, prix moyens des énergies indexés au 15 Août 2015. Le présent diagnostic de performance énergétique a été enregistré sur le site de l'ADEME sous le numéro : 1806V1011494T

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	détail par énergie et par usage en kWh _{EP}	
Chauffage	Electricité : 12 364 kWh _{EF}	31 900 kWh _{EP}	1 709 €
Eau chaude sanitaire	Electricité : 2 661 kWh _{EF}	6 865 kWh _{EP}	292 €
Refroidissement	Electricité : 2 450 kWh _{EF}	6 321 kWh _{EP}	339 €
CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS	Electricité : 17 475 kWh _{EF}	45 086 kWh _{EP}	2 675 € (dont abonnement: 336 €)

Consommations énergétiques

(En énergie primaire)

Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

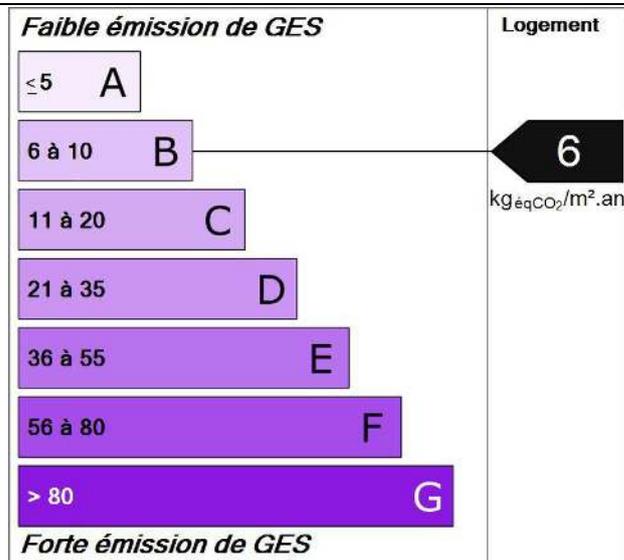
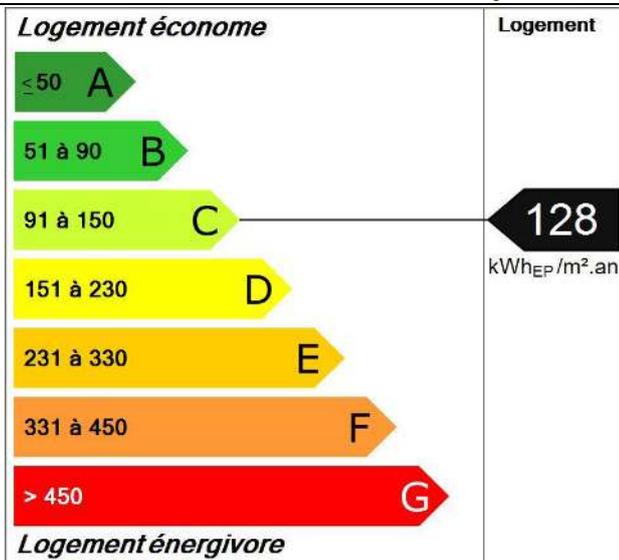
Émissions de gaz à effet de serre

(GES)

Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation conventionnelle : 128 kWh_{EP}/m².an
sur la base d'estimations à l'immeuble / au logement

Estimation des émissions : 6 kg_{éqCO₂}/m².an



Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : Béton banché d'épaisseur 20 cm ou moins donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (réalisée entre 1989 et 2000) Béton banché d'épaisseur 20 cm ou moins donnant sur une véranda avec isolation intérieure (réalisée entre 1989 et 2000)	Système de chauffage : Pompe à chaleur air/air (système individuel)	Système de production d'ECS : Chauffe-eau électrique récent installé il y a moins de 5 ans (système individuel)
Toiture : Plafond inconnu (sous combles perdus) non isolé donnant sur un comble faiblement ventilé Plancher lourd type, entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur l'extérieur avec isolation extérieure (réalisée entre 1989 et 2000) sous toiture terrasse	Emetteurs: GAINABLE	
Menuiseries : Portes-fenêtres battantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 6 mm sans protection solaire Fenêtres battantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 10 mm sans protection solaire Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc Portes-fenêtres fixes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc Portes-fenêtres oscillo-battantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 10 mm sans protection solaire Fenêtres oscillantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 6 mm sans protection solaire Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc	Système de refroidissement : Pompe à chaleur air/air	Système de ventilation : VMC SF Auto réglable après 82
Plancher bas : Plancher lourd type, entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur un vide-sanitaire Poutrelles béton et entrevous isolants donnant sur l'extérieur avec isolation intrinsèque ou en sous-face (réalisée entre 1989 et 2000)	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Néant	
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable : 0 kWh _{EP} /m ² .an	
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Néant		

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps.

La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêt en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et de nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Éclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres. Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. Conventiionnelle	Effort d'investissement*	Économies	Rapidité du retour sur investissement*	Crédit d'impôt
Isolation de la toiture par l'intérieur Recommandation : Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue. Détail : Pour une charpente ancienne, il faut impérativement avant d'entreprendre des travaux d'isolation procéder à un examen minutieux de l'état des bois. (remplacement des bois attaqués ou affaiblis, traitement curatif ou préventif en contrant les insectes xylophages et les moisissures. Pour les toitures anciennes il importe de ne pas aboutir à un confinement des bois de charpente. Pour bénéficier du crédit d'impôts, il faut atteindre une résistance thermique supérieure à 6 m².K/W.	101	€€€€	****	◆◆	30%
Envisager un ECS solaire Recommandation : Envisager une installation d'eau chaude sanitaire solaire. Détail : Depuis plusieurs années déjà, on se préoccupe d'économiser l'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les recherches ont permis de suivre des pistes prometteuses, d'élaborer des techniques performantes utilisant l'énergie solaire. Ainsi, selon les régions, le recours à l'énergie solaire permet d'envisager des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 40 % (ADEME). Sachez de plus que des aides financières vous permettront de financer plus facilement votre installation.	116	€€€	**	◆	30%
Installation d'un programmateur Recommandation : Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage. Détail : On choisira de préférence un programmateur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.	122	€€	**	◆◆◆	30%
Installation ventilation double flux Recommandation : Si un aménagement complet et du bâtiment est prévu étudier la possibilité de mettre en place une ventilation double flux. Détail : Ce système de ventilation permet de réaliser des économies importantes sur le chauffage en récupérant la chaleur de l'air vicié pour la transmettre à l'air qui sera insufflé dans la maison. Les bouches de soufflage et les bouches d'extraction doivent être nettoyées régulièrement. Le caisson de ventilation doit être vérifié tous les 3 ans par un professionnel. La ventilation ne doit jamais être arrêtée.	115	€€€	*	◆	-
Nettoyer les bouches d'extraction et les entrées d'air Recommandation : Nettoyer les bouches d'extraction et les entrées d'air régulièrement en les dépoussiérants. Détail : Si la ventilation est insuffisante, ouvrir les fenêtres régulièrement, en pensant à fermer les émetteurs de chauffage situés sous les fenêtres en hiver.	128	-		◆	-

* Calculé sans tenir compte d'un éventuel crédit d'impôt

Légende		
Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
* : moins de 100 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC	◆◆◆◆ : moins de 5 ans
** : de 100 à 200 € TTC/an	€€ : de 200 à 1000 € TTC	◆◆◆ : de 5 à 10 ans
*** : de 200 à 300 € TTC/an	€€€ : de 1000 à 5000 € TTC	◆◆ : de 10 à 15 ans
**** : plus de 300 € TTC/an	€€€€ : plus de 5000 € TTC	◆ : plus de 15 ans

Commentaires

Néant

Références réglementaires et logiciel utilisés : Article L134-4-2 du CCH et décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, arrêté du 27 janvier 2012 relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêté du 17 octobre 2012, arrêté du 1er décembre 2015, 22 mars 2017, arrêts du 8 février 2012, décret 2006-1653, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010. Logiciel utilisé : LICIEL Diagnostics v4.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !

www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr ou www.ademe.fr

Nota :

Référence du logiciel validé :

Diagnostic de performance énergétique

Fiche Technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Données d'entrée	Valeurs renseignées
Généralité	Département	06 Alpes Maritimes
	Altitude	105 m
	Type de bâtiment	Maison Individuelle
	Année de construction	1989 - 2000
	Surface habitable du lot	349,73 m ²
	Nombre de niveau	1
	Hauteur moyenne sous plafond	2,8 m
	Nombre de logement du bâtiment	1
Enveloppe	Caractéristiques des murs	Béton banché d'épaisseur 20 cm ou moins donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (réalisée entre 1989 et 2000) Surface : 229 m ² , Donnant sur : l'extérieur, U : 0.47 W/m ² C, b : 1 Béton banché d'épaisseur 20 cm ou moins donnant sur une véranda avec isolation intérieure (réalisée entre 1989 et 2000) Surface : 10 m ² , Donnant sur : une véranda, U : 0.5 W/m ² C, b : 0,8
	Caractéristiques des planchers	Plancher lourd type, entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur un vide-sanitaire Surface : 200 m ² , Donnant sur : un vide-sanitaire, U : 0.67 W/m ² C, b : 0,8 Poutrelles béton et entrevous isolants donnant sur l'extérieur avec isolation intrinsèque ou en sous-face (réalisée entre 1989 et 2000) Surface : 17 m ² , Donnant sur : l'extérieur, U : 0.61 W/m ² C, b : 1
	Caractéristiques des plafonds	Plafond inconnu (sous combles perdus) non isolé donnant sur un comble faiblement ventilé Surface : 200 m ² , Donnant sur : un comble faiblement ventilé, U : 2 W/m ² C, b : 0,7 Plancher lourd type, entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur l'extérieur avec isolation extérieure (réalisée entre 1989 et 2000) sous toiture terrasse Surface : 13 m ² , Donnant sur : l'extérieur, U : 0.39 W/m ² C, b : 1

Caractéristiques des baies

Portes-fenêtres battantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Est, double vitrage avec lame d'air 6 mm sans protection solaire
Surface : 16,68 m², Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Baie sous un balcon ou auvent (< 2 m),
Ujn : 4.7 W/m²°C, Uw : 4.7 W/m²°C, b : 1, Masque lointain (15 - 30°)

Fenêtres battantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Est, double vitrage avec lame d'air 10 mm sans protection solaire
Surface : 2,4 m², Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °,
Ujn : 4.6 W/m²°C, Uw : 4.6 W/m²°C, b : 1, Masque lointain (15 - 30°)

Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Sud, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 11,65 m², Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °,
Ujn : 3.1 W/m²°C, Uw : 4 W/m²°C, b : 1, Masque lointain (30 - 60°)

Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Ouest, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 39,14 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque,
Ujn : 3.1 W/m²°C, Uw : 4 W/m²°C, b : 1

Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Ouest, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 3,43 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Baie en fond et flan de loggia (>= 3 m),
Ujn : 3.1 W/m²°C, Uw : 4 W/m²°C, b : 1

Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Nord, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 5,49 m², Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °, Baie en fond et flan de loggia (>= 3 m),
Ujn : 3.1 W/m²°C, Uw : 4 W/m²°C, b : 1, Masque lointain (60 - 90°)

Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Est, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 1,06 m², Orientation : Est, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque,
Ujn : 3.3 W/m²°C, Uw : 4.2 W/m²°C, b : 1

Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Sud, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 1,06 m², Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque,
Ujn : 3.3 W/m²°C, Uw : 4.2 W/m²°C, b : 1

Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Sud, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 3,42 m², Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Baie sous un balcon ou auvent (< 2 m),
Ujn : 3.1 W/m²°C, Uw : 4 W/m²°C, b : 1

Portes-fenêtres fixes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Sud, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 3,21 m², Orientation : Sud, Inclinaison : > 75 °, Baie sous un balcon ou auvent (>= 3 m),
Ujn : 3.1 W/m²°C, Uw : 4 W/m²°C, b : 1

Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Ouest, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 6,85 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Baie sous un balcon ou auvent (< 2 m),
Ujn : 3.1 W/m²°C, Uw : 4 W/m²°C, b : 1

Portes-fenêtres oscillo-battantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Ouest, double vitrage avec lame d'air 10 mm sans protection solaire
Surface : 11,44 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque,
Ujn : 4.4 W/m²°C, Uw : 4.4 W/m²°C, b : 1

Fenêtres oscillantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Ouest, double vitrage avec lame d'air 6 mm sans protection solaire
Surface : 0,8 m², Orientation : Ouest, Inclinaison : > 75 °, Absence de masque,
Ujn : 4.8 W/m²°C, Uw : 4.8 W/m²°C, b : 1

Portes-fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Nord, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 3,42 m², Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °, Baie sous un balcon ou auvent (< 2 m),
Ujn : 3.1 W/m²°C, Uw : 4 W/m²°C, b : 1, Masque lointain (60 - 90°)

Fenêtres battantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Nord, double vitrage avec lame d'air 10 mm sans protection solaire
Surface : 1,2 m², Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °,
Ujn : 4.6 W/m²°C, Uw : 4.6 W/m²°C, b : 1, Masque lointain (60 - 90°)

Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, orientées Nord, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc
Surface : 1,6 m², Orientation : Nord, Inclinaison : > 75 °, Baie sous un balcon ou auvent (< 1m),
Ujn : 3.3 W/m²°C, Uw : 4.2 W/m²°C, b : 0.8, Masque lointain (60 - 90°)

Caractéristiques des portes

	Caractéristiques des ponts thermiques	Définition des ponts thermiques Liaison Mur / Portes-fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 13.86 m, Liaison Mur / Fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 13.6 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 9.73 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 25.4 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 5.91 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 6.86 m, Liaison Mur / Fenêtres Est : Psi : 0, Linéaire : 4.12 m, Liaison Mur / Fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 4.12 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 5.88 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Sud : Psi : 0, Linéaire : 5.78 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 11.76 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 14 m, Liaison Mur / Fenêtres Ouest : Psi : 0, Linéaire : 3.68 m, Liaison Mur / Portes-fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 5.88 m, Liaison Mur / Fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 4.4 m, Liaison Mur / Fenêtres Nord : Psi : 0, Linéaire : 5.08 m, Liaison Mur / Plafond : Psi : 0.75, Linéaire : 15 m, Liaison Mur / Refend : Psi : 0.82, Linéaire : 35.77 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0.71, Linéaire : 58 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0.71, Linéaire : 12 m, Liaison Mur / Plancher : Psi : 0.71, Linéaire : 4.55 m
Système	Caractéristiques de la ventilation	VMC SF Auto réglable après 82 Qvareq : 1.7, Smea : 2, Q4pa/m² : 1276.7, Q4pa : 1276.7, Hvent : 196.2, Hperm : 22.2
	Caractéristiques du chauffage	Pompe à chaleur air/air (système individuel) Emetteurs: GAINABLE Re : 0.95, Rr : 0.96, Rd : 0.8, Rg : 2.2, Pn : 0, Fch : 0
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Chauffe-eau électrique récent installé il y a moins de 5 ans (système individuel) Beccs : 2395, Rd : 0.9, Rg : 1, Pn : 0, lecs : 1.11, Fecs : 0
	Caractéristiques de la climatisation	Pompe à chaleur air/air R_clim : 7, Energie : Electrique

Explications personnalisées sur les éléments pouvant mener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble			
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Appartement individuels de chauffage et de production d'ECS ou collectifs et équipés de comptages individuels	Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel		
			Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948			
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	X

Pour plus d'informations :
www.developpement-durable.gouv.fr rubrique performance énergétique
www.ademe.fr